

Monsieur
Frank Marty
economiesuisse
Hegibachstrasse 47
Postfach
8032 Zürich

Lausanne, le 13 décembre 2007

S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2007\POL0753.doc

Modèle des coûts standard : procédure de consultation sur le choix des thèmes clés

Monsieur,

Votre courrier électronique du 4 décembre 2007 concernant le dossier cité en titre nous est bien parvenu et nous vous remercions de nous consulter à ce propos.

En préambule, nous souhaitons vous faire part de notre agacement quant à la forme de la présente consultation, espérant ainsi qu'un minimum d'effort pourra être fait à l'avenir par notre association faîtière en la matière. Une nouvelle fois nous regrettons le délai extrêmement bref qui nous est offert pour répondre à votre appel, délai qui ne nous permet pas de consulter les membres de notre Chambre en cette période de fin d'année particulièrement chargée pour tout un chacun. Mais outre ce point récurrent, nous souhaitons également nous élever contre le fait que, de plus en plus souvent, la matière qui nous est soumise pour consultation, n'est disponible qu'en allemand. Si sur ce point le grief ne peut être imputé à economiesuisse uniquement, nous serions sensibles à ce que vous vous fassiez le relais des minorités linguistiques qui composent également vos membres en priant la Confédération de prévoir, à l'inverse de ce qui se fait dans ce cas précis, au moins des synthèses, si ce ne sont des textes intégraux, en français et en italien, des documents soumis à consultations.

La CVCI juge l'initiative de la Confédération, d'appliquer à sa réglementation le modèle des coûts standard (Standard Cost Model), développé aux Pays-Bas, excellente. En effet, elle appelle de ses vœux, depuis de très nombreuses années, à une simplification des procédures administratives, voire à une déflation législative. Le système retenu permet de plus de pratiquer des benchmarks, éléments incontournables d'une gestion visant à l'excellence. Nous sommes même d'avis que ce modèle devrait être appliqué à l'échelon cantonal et nous sommes disposés à soutenir toute initiative d'economiesuisse allant dans ce sens.

Pour ce qui est des thèmes choisis, la CVCI préconise de retenir, en sus de la **TVA**, d'ores et déjà prévue comme thème pilote pour le calcul des coûts administratifs selon le modèle des coûts standard :

- Le domaine de la **statistique**, sachant que celui-ci est le cœur d'un paradoxe helvétique important. En effet, alors que l'impact de ce domaine grève lourdement les entreprises, notre pays reste globalement très pauvre en matière de données statistiques exploitables en comparaisons internationales.
- Les **procédures en matières de construction**, bien qu'étant essentiellement du ressort des Cantons.
- L'**environnement** en général.
- **L'AVS et l'AI**, deux chantiers perpétuels de notre système social. Sur ce point, il convient de rester attentif au fait qu'une éventuelle dérégulation dans le domaine des procédures administratives de cette branche ne doit pas se faire par un simple report de charge sur les Caisses AVS, parfois privées, chargées d'appliquer la loi.
- Le dossier des salaires et plus spécifiquement du **certificat de salaire**.

Ces thèmes ne font pas l'objet d'un ordre de priorité particulier

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Régis Joly
Sous-directeur